

310

6.213-62

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relative à l'affichage électoral. (N° 51, année 1900.)

(Nommée le 13 mars 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : BASSINET.
- 2^e — PAUL STRAUSS.
- 3^e — DEANDREIS.
- 4^e — DE CASABIANCA.
- 5^e — PAUL GÉRENTE.
- 6^e — BÉRAUD.
- 7^e — BERNARD.
- 8^e — LEGLUDIC.
- 9^e — PAULIAC.



Assemblée du 20 Mars 1900

Commission relative à l'officière

Président M. Berceux
Secrétaire H. Berceux
Rapporteur H. Thiers.

La séance est renvoyée à demain
mercredi 21 Mars — à 2 heures

Le Secrétaire
Général

Le Secrétaire
Berceux

2

Siège du 21 Mars

Adoption pure et simple du projet
de loi, avec réserves -

La commission se réunira vendredi
pour écouter lecture du rapport à 1h. 1/2.

Le Président
J. P. J. J.

Le Secrétaire
G. J. J.

Liège le 23 Mars

M. Straus, rapporteur, soumet lecture de son rapport, qui est approuvé

Le Président

Le Secrétaire

W. Straus